



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023

Excusés : Cathy BRAND (procuration à Céline VUILLEMIN), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Théo ARMBRUSTER), Gilles BONNE (procuration à Christian VITU)

Absent : Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Théo ARMBRUSTER

Approbation du Conseil Municipal du 13 Juin 2023 :

Délégations de Monsieur le Maire :

- Menuiserie CAGNIN : Acompte 3 : 11 333.04 €
- FMT DIVOUX : Acompte 4 : 2272.70 €
- GONSOLIN : Acompte 5 : 13 732.92 €
- LES PEINTURES REUNIES : Acompte 2 : 7048.84 €
- FRANS BONHOMME : citerne stock eau : 1093.43 €
- SPINELEC : coffret place du Bexy : 2058 €

Fixation tarif loyer 10bis Rue du Tour du Village :

Monsieur le Maire demande à revoir à la baisse le montant du loyer de l'appartement situé 10bis Rue du Tour du Village pour s'élever à un montant de 497.97 €.

Voté à l'unanimité.

Tarif casse matériel – modification délibération 14/12-2021/01 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un tarif de casse à la délibération du 14 Décembre 2021 :

- Cartouche de désenfumage : 200 €.

Voté à l'unanimité.

Recours au contrat d'apprentissage :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est proposé aux services périscolaires de recourir à l'apprentissage à compter du 01 Septembre 2023 pour un diplôme de CAP Petite Enfance.

Voté à l'unanimité.

Création d'un poste permanent :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste de rédacteur afin d'assurer les missions d'une secrétaire de mairie à compter du 01 Septembre 2023.

Voté à l'unanimité.

Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures :

Le groupe scolaire accueille des enfants non raonnais provenant de communes extérieures. Monsieur le Maire propose de fixer au titre de l'année scolaire 2023/2024 le montant de la participation des communes extérieures pour un élève scolarisé en école maternelle ou en école élémentaire à la somme de 105 €.

Voté à l'unanimité.

Désignation du référent déontologue :

Tout élu peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Le référent déontologue peut être désigné par un groupement de collectivités territoriales et il est proposé à la commune de désigner le même référent que la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Voté à l'unanimité.

Convention occupation domaine public et tarifs branchement électrique :

Trois commerces ambulants occupent hebdomadairement la Place du Bexy et utilisent le coffret électrique installé sur les bâtiments communaux.

Il convient donc de leur faire signer une convention d'occupation du domaine public et de leur refacturer leur consommation d'électricité trimestriellement comme suit :

- SNACK DELICE : 60.90 €
- PIZZA FEU DE BOIS : 12 €
- MYSTIC PIZZA : 21.75 €

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les prévisions des effectifs au centre de loisirs du mois de Juillet et se réjouit du nombre d'enfants inscrits ; les moyens mis en place et la nouvelle équipe contribuent à cette réussite.
- Gérard TALIETTI : un devis pour la réfection des routes communales a été signé avec l'entreprise VALDENNAIRE de Servance ; la date des travaux n'est pas encore connue.

- Isabelle GEHIN : un point sur les finances a été réalisé à la mi-année, les dépenses en fonctionnement et investissement sont celles prévues au budget, les recettes couvrent les dépenses. Le prêt de 100 000 € prévu au budget a été signé auprès du Crédit Mutuel. Seules les ventes en forêt restent incertaines.
- Jean-Luc BOUTIN fait un point sur l'avancement des travaux à la salle polyvalente. Les réceptions de fin de travaux sont attendues pour demander les soldes de subventions. Une étude est en cours pour récupérer l'eau de pluie de la Rue de Voirgimont et de l'Impasse du Frairage avec la possibilité d'une création de fossé filtrant.
- Céline VUILLEMIN travaille sur la préparation du marché nocturne organisé le jeudi 13 Juillet. Une vingtaine d'exposants seront présents.
- Bruno MOUGIN : le reste des affouages sera livré semaine 29.
- Jean-Pierre ROUSSEL traite des demandes d'élagages faites par le SICOVAD. La peinture routière sera faite lorsque les travaux exécutés par l'entreprise VALDENNAIRE seront terminés. Des panneaux de signalisation sont en commande.
- Marie-Claude BLAEVOET : les salles du complexe polyvalent sont de nouveau opérationnelles et louées.

La séance est levée à 21h30.